



## Nouvelles organisationnelles

### Long congé – Fête nationale

Avec la fin des classes et l'arrivée de la période estivale, nous désirons souhaiter de bonnes vacances à tous les gens de la MRC de Brome-Missisquoi qui profiteront de ce moment tant attendu pour faire le plein d'énergie. Nous vous rappelons que vous serez nombreux sur les routes du Québec ainsi que sur les plans d'eau. Les policiers de la Sûreté du Québec seront aux aguets afin de faire respecter les règles et assurer la sécurité de l'ensemble des usagers du réseau routier. L'adoption de comportements responsables reste le meilleur moyen d'arriver à bon port.

## Sécurité routière

Le 14 juin, des policiers de la Sûreté du Québec et du Canadien Pacifique ont uni leurs forces pour réaliser une opération en sécurité routière à Farnham.

L'opération qui s'est tenue entre 9 h 30 et 15 h 00 à l'intersection de la rue Principale et de la route 104, a mobilisé des policiers de la Sûreté du Québec de Drummondville, Sherbrooke, Brome-Missisquoi et Boucherville ainsi que deux membres du Canadien Pacifique.

Durant cette période, 11 constats d'infraction ont été remis pour des systèmes d'échappement non conformes (silencieux), trois constats pour le non-port de la ceinture de sécurité, six constats pour diverses autres infractions au *Code de la sécurité routière*. De plus, un avis de vérification de véhicule routier ainsi qu'un avis en vertu de la *Loi sur la sécurité ferroviaire* ont été donnés. Finalement, une trentaine d'inscriptions ont été faites au Centre de renseignements policiers du Québec pour des conducteurs dont certains équipements étaient absents ou non conformes.

Cette présence policière aura permis à plusieurs conducteurs et propriétaires de mettre leur véhicule à l'ordre pour la période estivale.

La Stratégie en sécurité des réseaux de transport 2021-2026, « La vie humaine, au cœur de nos actions », a pour objectif de diminuer le nombre de collisions mortelles et avec blessés graves sur les réseaux routiers et récréotouristiques. Des pistes d'action sont mises en œuvre dans chacun des axes distincts : Partenariat, Intervention, Sensibilisation, Technologie, Évaluation (PISTE) par la Sûreté du Québec ainsi que ses partenaires, afin de collaborer pour tendre vers un objectif commun, celui de rendre nos routes, nos sentiers et nos plans d'eau plus sécuritaires.





Toujours le 14 juin en fin de soirée, sur le chemin Rive Sud à Farnham, suite à une sortie de route, il y a eu arrestation de la conductrice pour conduite de véhicule avec les capacités affaiblies par l'alcool. Amenée au poste de police, elle a échoué l'éthylomètre avec un taux d'alcoolémie deux fois supérieur à la limite permise. Possédant des antécédents en matière de capacité affaiblie, le véhicule fut saisi 90 jours et son permis de conduire fut suspendu pour la même durée. Libérée par citation à comparaître, elle devrait faire face à la justice ultérieurement.

Dans la nuit du 15 juin, sur le chemin Nord à Brigham, un jeune homme a fait une sortie de route suivie d'un capotage. Heureusement, cette collision lui a causé seulement des blessures mineures ne nécessitant aucun transport au centre hospitalier.

Le 15 juin, sur la rue Principale Est à Farnham, un propriétaire de moto a reçu un constat d'infraction de 317\$, car sa moto n'était pas munie d'un système d'échappement conforme aux normes.

Le 16 juin, sur la rue Church à Cowansville, un camion est entré en collision avec un poteau d'Hydro-Québec. Suite à l'impact, le poteau fut sectionné et les fils ont entravé la chaussée entre la rue James et Lauder. Il y a eu interruption de courant dans le secteur le temps qu'Hydro-Québec effectue les réparations. Heureusement, cette collision n'a fait aucun blessé.

Le même jour, lors d'une opération cinémomètre sur le chemin Scenic, à Sutton, deux conducteurs ont reçu un constat d'infraction.

Le 17 juin, sur le chemin Knowlton à Lac-Brome, une conductrice a reçu un constat d'infraction de 317\$ et neuf points d'inaptitude pour ne pas s'être immobilisée alors que le panneau « arrêt » d'un autobus scolaire était actionné.

Toujours le 17 juin, une citoyenne nous a rapporté avoir été témoin d'une collision entre un véhicule et une clôture dans un stationnement de la rue Principale à Farnham. Les patrouilleurs ont procédé à l'arrestation du conducteur pour conduite de véhicule avec les capacités affaiblies par l'alcool. Conduit au poste de police, il a échoué l'éthylomètre avec un taux d'alcoolémie supérieur au double de la limite permise. Son véhicule fut remorqué et son permis de conduire fut suspendu pour 90 jours. Libéré par citation à comparaître, il devrait faire face à la justice ultérieurement.

Le 18 juin, sur le chemin Lakeside à Lac-Brome, un homme ayant subi un malaise est entré en collision avec un immeuble. Il fut conduit à BMP pour traiter ses blessures mineures.

Le 19 juin, sur la route 235 à l'intersection du rang de la Gare, à Ste-Sabine, il y a eu un véhicule qui a fait une sortie de route et un capotage. Le conducteur fut transporté à l'hôpital de Montréal pour trauma à la colonne.

Le même jour, il y a eu émission de trois constats d'infraction de 44\$ à des gens qui se sont stationnés sur la voie cyclable de la rue Yamaska Est à Farnham.

Le 20 juin, à Cowansville, suite à des appels reçus de citoyens nous signalant le comportement étrange d'un conducteur, ce dernier fut interpellé par les policiers et arrêté pour conduite de véhicule avec les capacités affaiblies par la drogue. Il fut conduit au poste afin de subir les tests et observations d'un agent évaluateur en reconnaissance de drogues. Le dossier sera soumis au procureur pour étude et décision. Son véhicule fut remis et son permis de conduire suspendu pour une période de 90 jours.





Le même jour, sur la route 139 à Brigham, un propriétaire d'un véhicule a reçu un constat d'infraction de 317\$, car son véhicule n'était pas muni d'un système d'échappement conforme aux normes.

### Enquêtes criminelles

Le 15 juin, les patrouilleurs ont pris une plainte de méfait au véloparc « pump track » de Cowansville, où il y a des individus qui ont fait des graffitis.

### Prévention

La période des vacances approche à grands pas, afin de vous éviter de mauvaises surprises à votre retour à la maison, voici un rappel sur quelques conseils de prévention à prévoir avant votre départ afin de sécuriser votre domicile.

- Prenez soin de ne rien laisser à l'extérieur qui faciliterait le travail des voleurs comme une échelle ou une poubelle.
- Vous pouvez demander à un voisin de ramasser le courrier et les journaux.
- Vous pouvez prévoir un système de minuterie sur des lampes ou appareils électriques, des détecteurs de mouvement à l'extérieur ou encore un système d'alarme.
- Vous pouvez faire en sorte que votre résidence ait l'air habitée en tout temps.
- Vérifiez les serrures de vos portes et fenêtres.
- Évitez de publier sur vos réseaux sociaux que vous quittez en vacances ou des photos de vous en train de profiter de vos vacances. Partagez plutôt ces moments à votre retour.

Passez de belles vacances et soyez prudents dans vos déplacements.

